



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 6 janvier 2024 à 9h30 à Cournon d'Auvergne

Président : Pascal PARENT.

Présents : Bernard ALBAN, Denis ALLARD, Philippe AMADUBLE, Didier ANSELME, Yves BEGON, Patrick BELISSANT, André CHAMPEIL, Thierry CHARBONNEL, Louis CLEMENT, Nicole CONSTANCIAS, Thierry DELOLME, Dominique DRESCOT, Raymond FOURNEL, Hubert GROUILLER, Abtisssem HARIZA, Lilian JURY, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Christian MARCE, Charlène MATHIEU, Arsène MEYER, Christian PERRISSIN, Pascal PEZAIRE, Michel PINEL, Guy POITEVIN, Chrystelle RACLET, Didier RAYMOND, Jean-Marc SALZA, Jean-François VALLET.

Excusés : Franck AGACI, Henri BOURGOGNON, Laurent DUPERRON, Hervé GIROUD-GARAMPON, Roland LOUBEYRE, Céline PORTELATINE, Daniel THINLOT, Bernard VELLUT, Serge ZUCHELLO.

Assistent : Fabien CICERON (en remplacement de M. GIROUD-GARAMPON), Roger AYMARD (en remplacement de Bernard VELLUT), Pierre BERTHAUD, Richard DEFAY, Méline COQUET, Vincent GENE BRIER, Romain PERPINAN (point 7).

⋯-⋯-⋯-⋯-⋯-⋯-⋯-⋯-⋯-

Le Président fait part des remerciements de Mme BOISSET suite aux marques de sympathie exprimées à l'occasion du décès de notre ami Bernard.

À la suite de la disparition de Christian LEVARLET, Président du Comité Régional Olympique et Sportif AURA, le Président et l'ensemble du Conseil de Ligue présentent à sa famille ainsi qu'au CROS Auvergne-Rhône-Alpes, toutes leurs condoléances.

Ils présentent également leurs condoléances au District de Drôme-Ardèche et à la famille de Roselyne LAULAGNET, membre du Comité Directeur dudit District.

Par ailleurs, ils souhaitent un prompt rétablissement à Roland LOUBEYRE.

⋯-⋯-⋯-⋯-⋯-⋯-⋯-⋯-⋯-

1. Informations du Président et du Président Délégué.

- ✓ COMEX du 15 décembre 2023 (cf. BP du 19/12/2023)
- Refus d'adoption du PV du BE LFA en date du 7 décembre : divergence sur les dossiers du district de Seine Saint-Denis. Ce sujet fera l'objet d'un examen ultérieur.
- Jeux Olympique de Paris 2024, question de la sélection des athlètes. Les clubs professionnels ont été réunis à la Fédération pour une sensibilisation sur la nécessité de libérer leurs joueurs en Equipe de France Espoirs pour les JO. Ces derniers d'accord sur le principe sont prêts à jouer le jeu mais la question des joueurs jouant à l'étranger reste entière.
- Equipe de France Espoirs : modification des stades devant accueillir les matchs.

-
- Equipe de France Féminine qualifiée pour la ½ finale de la Ligue des Nations. Le match se jouera à Lyon le 23 février 2024. L'Equipe de France sera opposée à l'Equipe d'Allemagne. Ce match devrait certainement battre le record d'affluence sur un match international féminin.
 - La LAuRAFoot sera mobilisée également pour le match amical de préparation à l'Euro France A / Allemagne le 23 mars 2024, match support de la Journée Nationale des Bénévoles 2024.
 - Le Comité Exécutif de l'UEFA n'a pas donné suite à la candidature de la France pour l'organisation de l'Euro Futsal 2026. Ce sont les Pays Baltes qui ont été retenus.
 - Intéressement au résultat pour le personnel de la FFF : l'accord actuel s'arrête au 30 juin 2024 et une négociation s'ouvrira pour renégocier un nouvel accord d'intéressement sur 3 ans.
 - District du Val d'Oise, pas de problème pour la vente de son ancien siège. Accord du COMEX.
 - DSI : Présentation du rapport d'audit sur les dysfonctionnements de début de saison. Certaines conclusions sont surprenantes... !
 - Adoption du calendrier 2024/2025 : le Président communique les principales dates de la Coupe de France 24/25 :
 - Le 1er tour aura lieu les 24 et 25 août 2024
 - Le 2ème tour aura lieu le 31 août et 1er septembre 2024
 - Le 3ème tour aura lieu le 14 et 15 septembre 2024
 - Les 32èmes de finales n'auront plus lieu début janvier 2025 mais en décembre.
 - Le Président s'est aussi félicité du travail réalisé sur la question des certificats médicaux visant à contourner les règles de la laïcité. Une lettre du Président de la FFF est en préparation.
 - Candidature à la présidence de la Fédération de Michel MOULIN : ce dernier a envoyé un mail à un grand nombre de Présidents de Ligues et Districts.
 - Adoption du calendrier Féminin D1 Arkema & D2.
 - Finale de la Coupe de France Féminine à Montpellier le 4 mai 2024 avec peut-être la réunion des 3 Collèges des Présidents et autres acteurs à Montpellier en « lever de rideau ».

✓ Assemblée Fédérale du 16 décembre 2023 (cf. BP du 19/12/2023)

L'Assemblée s'est bien passée. La proposition d'insérer le texte relatif à la rémunération des Présidents de Ligues ou Districts dans les statuts type des Ligues et Districts n'a pas été adoptée. Cette démarche autorisée par la loi dans un cadre précis devra être effectuée par chaque instance qui le souhaiterait.

Elle n'est aujourd'hui pas d'actualité pour notre ligue.

✓ Point Licences

Pascal PARENT informe qu'au 2 janvier 2024, la Ligue a enregistré 277 339 licences (+ 9,28 % de date à date par rapport à la saison passée).

La ligue pourrait atteindre d'ici la fin de saison 290 000 licences environ si nous gardons le même rythme de délivrance.

Toutes les catégories et l'ensemble des districts du territoire sont en progression.

Encore bravo aux clubs qui accueillent ce supplément de licencié(e)s.

✓ Collège des Présidents de la LAuRAFoot du 5 janvier 2024 à Cournon

- FAFA Transport : accord sur la répartition de l'enveloppe 2023/2024 concernant le subventionnement de 11 dossiers répartis dans 7 districts pour un montant total de 120 000 €.
- Dispositif VOR : recrutement d'arbitres et de bénévoles. Projet présenté dans le détail au Conseil de Ligue du lendemain.
- Lettre FFF sur les JO et JOP : après consultation, la proposition du 30 janvier 2024 à 14h00 sera communiquée à la FFF pour l'organisation d'une séance de travail sur les actions promotionnelles à mettre en place.
- Réception de 2 courriers de la FFF concernant le sujet de la mixité :

Un courrier de Margaux BOUCHE confié à Nicole CONSTANCIAS pour traitement et un autre de Romuald NGUYEN concernant un projet pilote pour accompagner des « jeunes dirigeant(e)s » dans leur engagement associatif. Pour ce dernier, le Conseil de Ligue décide de ne pas candidater

pour cette première édition. Vu la trêve hivernale, les délais sont apparus trop courts pour désigner un ou une jeune dirigeant(e) potentiel(le) devant qui plus est présenter « un projet associatif ».

- Didier ANSELME a communiqué sur la nouvelle instruction des dossiers FAFA Emploi qui se profile.

- Proposition d'une procédure pour l'homologation des tournois à la demande d'un district (afin d'avoir un traitement uniforme sur l'ensemble du territoire).

Faisant suite à de nombreux échanges, Pierre BERTHAUD proposera un document de recommandations aux districts après avoir évoqué ce sujet lors de la prochaine réunion de l'ETR du 10 janvier 2024.

- Conclusions du groupe de travail FACE (à présenter au Conseil de Ligue).

✓ Vœux du 5 janvier 2024 à Cournon

Cette manifestation s'est très bien déroulée avec une bonne affluence.

✓ Informations JNB 2024

Pour rappel, cette opération se déroulera exceptionnellement à l'occasion du match France A / Allemagne le 23 mars 2024 à Lyon (mobilisation du Stade de France pour les JO et JOP).

La délégation de la LAuRAFoot sera composée des Président et Président délégué de Ligue, des Présidents de districts, de 15 bénévoles pour la ligue (places réservées aux membres de Commissions Régionales) et de 9 bénévoles par District.

Programme :

- Repas le samedi aux environs de 12h45, discours, spectacle puis déplacement à pied au stade car la salle est à proximité.

- Pour les districts qui souhaitent que leur délégation dorme sur place le samedi soir, merci de bien vouloir le faire savoir au plus vite.

- Rappel également aux Présidents de district pour qu'ils remplissent au plus vite le formulaire envoyé par Hélène HANQUIEZ.

✓ Application de l'article 1 des statuts de la FFF

Pascal PARENT rappelle la lettre du 20 décembre de Philippe DIALLO reçue dans les ligues et les districts.

Après discussions, le Conseil de Ligue décide d'en reprendre le contenu de manière synthétique et de la diffuser sur la page d'accueil de tous les utilisateurs de Footclubs de la LAuRAFoot.

La lettre du Président Philippe DIALLO sera également envoyée aux arbitres et aux délégués.

✓ Calendrier des manifestations du second semestre 2023/2024

Quelques dates sont ajoutées au calendrier initial :

- Repas des commissions : 5 ou 6 juillet 2024 en fonction du match de l'équipe de France A.

- Lundi 8 juillet 2024 : il ne s'agit pas de la réunion de constitution des poules avec les représentants des districts mais de la finalisation des classements en interne des championnats régionaux 2023/2024 (montées/descentes).

- Vendredi 12 juillet 2024 : réunion de constitution des poules avec les représentants des districts, veille du Conseil de Ligue pour que ce dernier valide les poules 2024/2025.

- Bureau Plénier de secours maintenu le 16 juillet 2024.

2. Approbation des Procès-Verbaux.

✓ Réunion du Conseil de Ligue du 25 novembre 2023

✓ Réunion des Bureaux Pléniers des 13 novembre 2023 et 19 décembre 2023

Après quelques modifications apportées en séance et pour faire suite à l'envoi tardif des 3 projets de PV, il est convenu de laisser un délai supplémentaire (jusqu'au lundi 8/01 au soir) pour que les

membres du Conseil de Ligue puissent faire leurs remarques éventuelles. Passé ce délai, les 3 PV seront considérés comme adoptés.

3. Finances.

- ✓ Suivi du Relevé n° 2

Lilian JURY fait le point sur la situation de ce relevé et précise que la liste préventive est parue hier sur le journal Foot. Le retrait de points fermes pour absence de paiement paraîtra dans le journal du 19 janvier.

Il est précisé que le service financier de la ligue va contacter chaque club ayant un solde débiteur supérieur à 1 000 €.

Le tableau détaillé sera communiqué à chaque président de district en fin de séance.

4. Groupe de travail FACE

- ✓ Retour sur les différentes réunions et présentation du projet de consultation des clubs nationaux & régionaux

Depuis plusieurs mois, le groupe de travail FACE (Facilitation de l'Accès des Clubs Excentrés aux compétitions régionales) mis en place par le Conseil de Ligue sous la direction de Didier Anselme, a organisé de multiples réunions, concertations, consultations avec toutes les parties prenantes de cette problématique afin de dégager des propositions d'évolution de nos usages ou de nos textes. Ces propositions d'évolution s'inscrivent naturellement dans le plan d'engagement sociétal annoncé par le Président de la FFF le 19 octobre dernier, notamment dans ses aspects de sobriété énergétique.

Pascal PARENT et Didier ANSELME présentent aux membres du Conseil de Ligue les différentes idées qui sont revenues à plusieurs reprises notamment lors des réunions d'échanges organisées avec les clubs dans tous les districts.

Après discussion, le Conseil de Ligue décide d'adresser en complément de ces consultations et en tenant compte des remarques faites en séance, un questionnaire sous la forme simple d'un « Google Forms » à l'ensemble des clubs du territoire pour recueillir l'avis sur les pistes de réflexion finalement retenues par le Groupe de travail.

Les réponses devront être envoyées avant le 29/2/24 afin qu'une synthèse des avis puissent être effectuée et proposer, le cas échéant, les modifications nécessaires de nos règlements lors de l'Assemblée Générale de la Ligue en juin 2024.

Pascal PARENT remercie le groupe de travail pour la qualité du travail réalisé.

5. Compétitions.

- ✓ Point sur les championnats seniors masculins

Yves BEGON précise qu'il y a eu beaucoup de matchs remis depuis le dernier Conseil de Ligue du 25 novembre.

Pour le moment, tous les matchs sont reprogrammés mais avec des conditions météorologiques qui s'annoncent difficiles sur ce mois de janvier. A suivre.

-
- ✓ Point sur les championnats jeunes masculins

A ce jour, l'ensemble des matchs remis sont reprogrammés essentiellement sur les week-ends des 20-21 et 27-28 janvier 2024.

- ✓ Point sur les championnats Futsal

En Futsal R1, aucun match en retard.

En Futsal R2, 5 matchs en retard faisant suite à des problèmes rencontrés en début de saison essentiellement. Complexité du calendrier réalisé sur la base d'une poule de 14 qui a été réduite par la suite à 12 clubs sans que le calendrier soit refait. D'où les difficultés à trouver des dates.

- ✓ Point sur les championnats féminins (seniors et jeunes)

A ce jour, l'ensemble des matchs remis sont reprogrammés.

- ✓ Proposition de constitution des poules de la 2^{ème} phase du championnat U18 F R2

Sur proposition de la commission, le Conseil de Ligue valide les compositions suivantes des poules pour la seconde partie de la saison 2023/2024 (sous réserve que le dernier match programmé le 28 janvier 2024 FBBP01 / Bourgoin JFC n'ait pas d'incidence sur les classements présentés) :

POULE PLAY-OFF

GF MYF BESSAY F.
DOMERAT AS
ES GENAS AZIEU
BOURGOIN J FC
CHAMBERY SAVOIE FOOT
LYON FC

POULES de PLAY-DOWN :

Poule A

AURILLAC FC (4)
RIORGES FC (3)
CEBAZAT SP. (6)
FC CHATEL GUYON (5)
GOAL-CHAZAY FC (6)
VENISSIEUX FC (4)

Poule B

ES CHOMERACOISE (4)
FC ST FOY LES LYON (5)
ASVEL VILLEURBANNE (5)
FBBP 01 (3)
FC ANNECY (3)
CHERAN FC (6)

Cette seconde phase débutera le 3 février 2024.

- ✓ Point sur les Coupes

Pierre LONGERE fait le point sur les différentes Coupes régionales et nationales et rappelle également les dates des différents tirages au sort programmés.

- ✓ Permanences sportives

Les différents supports sont en cours de finalisation et seront envoyés prochainement aux membres du Conseil de Ligue.

Hormis les 11 Présidents de districts, le représentant des clubs, Bernard VELLUT, le trésorier général Daniel THINLOT, le Dr Laurent DUPERRON et Bernard BOISSET malheureusement décédé, l'ensemble des autres membres du Conseil de Ligue effectuera un week-end de permanence par saison à compter des matches « retour » 2023/2024.

Ils seront assistés si nécessaire par un salarié également de permanence.

Le calendrier de ces permanences sera envoyé dans les meilleurs délais.

- ✓ Programmation des 2 dernières journées de championnats régionaux de la saison 2023/2024

Le Conseil de Ligue de la LAuRAFoot souhaite valider dès ce jour, afin d'en prévenir les clubs très en amont, le principe déjà adopté les précédentes saisons de **répartir les matchs entre le samedi et le dimanche (tous les matchs d'une même poule le même jour) pour les 2 derniers week-ends des championnats.**

Pour rappel, l'article 30 des RG de la LAuRAFoot dispose que « l'engagement d'un club dans l'un des Championnats de la Ligue comporte pour lui le respect du calendrier fixé par la Commission Compétente.

Dans toute la mesure du possible, les 2 dernières journées se joueront le même jour, à la même heure. »

Après échanges, le Conseil de Ligue **DÉCIDE dans l'intérêt supérieur du football régional** afin de sécuriser son calendrier et finaliser la fin de ses championnats 2023/2024 :

- que les rencontres des championnats régionaux **Séniors R2 A et C, U18 R1 A, U18 R2 A et B et U16 R1 poule « Promotion » des 2 dernières journées seront programmées exceptionnellement le samedi à 17h00,**
- que les autres rencontres des championnats régionaux seniors masculins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le samedi à 18h00 en R1 et le dimanche à 15h00 en R2 et R3,
- que les rencontres des autres poules des championnats régionaux jeunes masculins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le dimanche à 13h00,
- que les rencontres des championnats régionaux seniors féminins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le dimanche à 15h00,
- que les rencontres des championnats régionaux jeunes féminins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le dimanche à 13h00,
- que les rencontres des championnats régionaux Futsal seniors masculins des 2 dernières journées seront programmées comme le prévoit le règlement le samedi à 17h00,

Et DEMANDE à ses commissions régionales sportives de considérer que tous les matchs d'une même poule doivent se jouer le même jour à la même heure mais qu'exceptionnellement, elles peuvent y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations, et ainsi déplacer la rencontre en question au cours du même week-end.

6. Point Juridique.

- ✓ Situation du CS CRUASSIEN

Pascal PARENT informe le Conseil de Ligue de la communication de la mairie de Cruas concernant la situation du club du CS Cruas mis en liquidation judiciaire en ayant laissé une dette importante au district Drôme-Ardèche et dans une moindre mesure à la ligue.

Malgré une délibération de la Mairie de Cruas pour solder ce dossier auprès des 2 instances, le liquidateur n'en a pas tenu compte et n'a donc pas verser les sommes en question.

Un nouveau club AS CRUAS a été autorisé à se créer entre temps pour que les jeunes puissent continuer à jouer.

Après discussions, sur la base de l'article 47-4 des règlements généraux de la LAuRAFoot et pour éviter que la solution « de facilité » consistant à dissoudre un club pour en recréer un sur les cendres du précédent sans se soucier de l'arriéré ne prospère, le Conseil de Ligue décide d'interdire jusqu'à nouvel ordre toute prise de licence « compétition » pour le nouveau club de l'AS Cruas.

Seules les licences jusqu'à U13 inclus, loisirs, dirigeants, éducateurs et arbitres pourront être délivrées tant que les sommes dues aux 2 instances par l'ancien club CS Cruas auquel s'est substitué le nouveau club de l'AS Cruas ne seront pas réglées.

La présente décision est susceptible de recours devant la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux (juridique@fff.fr) dans un délai de sept jours à compter de la réception de la notification de décision dans les conditions de forme inscrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

✓ Dossier AS LA SANNE ST ROMAIN DE SURIEU :

Méline COQUET présente un dossier mis en délibéré par la Commission d'Appel, dossier concernant une transition de genre, afin d'obtenir l'avis du Conseil de Ligue.

Après discussions, le Conseil de Ligue estime qu'en l'absence de consignes administratives ou fédérales claires sur ce sujet, il convient d'en rester à la règle simple qui est de tenir compte uniquement de l'état civil de la personne.

✓ HONORABILITE :

Point sur les dossiers des personnes condamnées pour violences sexuelles ou sexistes, signalées depuis la dernière réunion du Conseil de Ligue.

Après étude des dossiers, le Conseil de Ligue valide à l'unanimité les retraits de toutes les licences et l'interdiction de prise de licence aux personnes qui ont été signalées à la LAuRAFoot.

Les décisions de retrait de licences seront annexées au compte-rendu de cette réunion et disponibles auprès de la direction, leur publication n'étant pas possible pour cause de confidentialité.

7. Arbitrage

✓ Présentation du VOR au sein de la ligue

Pascal PARENT demande à Romain PERPINAN recruté comme CDPA en CDD à la ligue pour les questions de recrutement et de fidélisation des arbitres de présenter aux membres du Conseil de Ligue le projet VOR, solution digitale permettant de détecter et de recontacter rapidement les individus ayant manifesté un intérêt sur l'arbitrage et/ou le bénévolat afin de les inciter à s'engager.

Cette solution basée sur un QR-code diffusé dans les clubs et/ou sur des événements organisés par les instances permet à chaque personne de voir très rapidement son « profil » en répondant à quelques questions et d'être sollicitée pour prendre des responsabilités.

Après discussions et au regard du nombre de clubs important dans notre ligue, le Conseil de Ligue valide à l'unanimité le déploiement de ce projet en 3 phases :

- Une première phase consistera à communiquer en priorité vers les clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage,

- Une deuxième communication partira ensuite vers les clubs des districts s'étant engagés dans le dispositif régional de recrutement et de fidélisation des arbitres via le déploiement de 3 CDPA,

- Une troisième phase s'adressera aux autres clubs non concernés par les 2 premières phases.

Il sera donc important de sensibiliser dans les supports de communication ligue sur le fait que tous les clubs du territoire ne vont pas recevoir l'information dans le même temps.

Le dispositif sera finalisé et mis en place dans les prochaines semaines (d'ici fin février) et des réunions de présentation seront organisées, de préférence en présentiel à la ligue ou dans les districts avec les clubs intéressés. Une participation de 10 € / an / club sera demandée.

✓ Nomination d'arbitres de ligue

Sur proposition de Jean-Marc SALZA, le Conseil de Ligue valide la nomination des arbitres de ligue suivants :

ARBITRE DE LIGUE FEMININE	
DE BONNEFOY Céliane	38
ARBITRES DE LIGUE R3	
AYGOGMUS SEYYID Enes	69
DUBOIS Antoine	69
HAMMAMI Mohamed	74
JOLIVALT Clement	26/07
KADDOUR Hakim	69

ARBITRES ASSISTANTS DE LIGUE R3	
DEMEN DEBIH Medih	63
MEAUDRE Cédric	69
RANDU Olivier	01

JEUNES ARBITRES DE LIGUE	
ANTONIALI Ilian	69
CAILLET Valentin	26/07
DABBAGH Abdulkarem	03
FENECH Matteo	69
FERRARI Nino	74
GUBETH Nathan	74
JARS Maxime	38
MAYET Maxence	42
RESCH Ugo	73
THION Anthony	69
VALLOS Romain	26/07

8. Questions et/ou points divers.

- Coupe Futsal Georges VERNET :

Pascal PARENT et Pierre LONGERE procèdent au tirage au sort des 5 matchs du premier tour de « cadrage » cette compétition qui compte 21 équipes engagées (dont certaines encore qualifiées en coupe nationale sont exemptes) :

MARTEL CALUIRE / FUTSAL ROCHETTE
FUTSAL VOREPPE / US ST FONTS FUTSAL

RIVE DE GIER FUTSAL / FUTSAL LAC D'ANNECY
AS ST PRIEST / OL
PLCQ / FC VAULX EN VELIN

Ces matchs se dérouleront le week-end des 20 et 21 janvier 2024.

- Question de Didier RAYMOND sur des dysfonctionnements étant apparus concernant le défraiement de certains arbitres, essentiellement dans les compétitions jeunes :

Si ces dysfonctionnements sont confirmés, ils sont inadmissibles. Une enquête sera menée sans délai afin de les recenser et de procéder aux nécessaires corrections.

- Critérium régional U13 :

Il est rappelé aux districts qu'ils ont jusqu'au 15 janvier pour communiquer leurs équipes qualifiées.

-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-

La séance est close à 12h15.

Le Président,

Pascal PARENT

Le Secrétaire Général,

Pierre LONGERE

ANNEXE : Contrôle d'honorabilité

Décisions de retraits de licence et d'interdiction de prise de licences pour des personnes signalées pour des faits de violences sexuelles ou sexistes.

Annexe confidentielle.